

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON

Le 19 décembre 2011

Session spéciale d'adoption du budget 2011
du Conseil municipal, tenue le 19 décembre 2011, à 20 h 00,
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,
présidée par monsieur le maire André Perron
et à laquelle assistent les conseillers
Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell,
Yann Vallières, Christian Lapointe et Hélène Dumais.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, est aussi présent.

1 OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la session à 20 heures.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-12-16

Il est proposé par *Audrey Turgeon*
que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3 ADOPTION DU BUDGET 2012

2010-12-17

Il est proposé par *Yann Vallières*
et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012, telles que déposées qui présentent des recettes de 1 322 731 et des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 1 072 976\$, des remboursements de la dette de 167 559\$ et un excédent pour immobilisations de 80 196\$.

ADOPTÉ

4 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2012-73

Le conseiller Marc Bégin donne avis de motion qu'à la prochaine

session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement 2012-73 intitulé "Règlement d'imposition 2012". Dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 C.M.

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Bergeron s'informe s'il y a en 2012 une taxe pour lebac de compostage. M. Drouin demande aux conseillers de ne pas bonifier les propositions du maire lors de demande des citoyens.

6 CLÔTURE DE LA SESSION.

2010-12-18

Il est proposé par *Hélène Dumais*

de clore la présente session à 20:25 heures, l'ordre du jour étant épuisé.

André Perron, maire

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier